

SALINES DE SFAX (1912-1929)

une création de Dominique Novak,
connu pour ses fouilles de la nécropole punico-romaine de Mahédia (1896)

CONSTITUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 juin 1912)

Salines de Sfax, société anonyme au capital de 1 million de francs divisé en 10.000 actions de 100 fr. dont 9.600 d'apport, attribuées avec une somme de 10.000 fr. et les 5.000 parts de fondateur à M. Novak. Siège social à Paris, 146, rue de Charonne. Conseil d'administration : MM. D. Novak, G. Machiedo et L. Cadol. — Statuts déposés chez M^e Dufour, notaire à Paris, et extrait publié dans la *Gazette du Palais* du 13 juin 1912.

(*Les Archives commerciales de la France*, 24 décembre 1913)

Paris. — Modifications aux statuts. — Soc. anon. dite : Soc. des SALINES DE SFAX, 146, Charonne. — Transfert du siège, 148, Rivoli. — 24 juil. 1913. — *Affiches Parisiennes*.

Les financiers boches dans les affaires algériennes
par Gaston MARGUET
(*Le Sémaphore algérien*, 17 février 1917)

.....
Nos voisins tunisiens, qui jouissent du sel livré par l'administration des monopoles, ont la satisfaction d'enrichir les Viennois Hammerschlac, Neurath Spitz et D. Novak principaux actionnaires des Salines de Sfax.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
(*Le Figaro*, 23 octobre 1921)

L'Académie des inscriptions a décerné la médaille Paul Blanche à M. Dominique Novak, décédé, en souvenir de ses découvertes archéologiques dans la région de Sousse et de Sfax.

Les salines de Sfax
(*La Presse*, 13 octobre 1923)

Les salines de Sfax, qui représentent une des richesses de cette région de la Tunisie, n'ont plus qu'un stock de 15.000 tonnes de vieux sel. On y a travaillé tout l'été. Depuis le début de 1923, 6.000 tonnes de sel en ont été extraites.

Nouveaux membres admis
(*Bulletin de la société des ingénieurs coloniaux*, janvier 1925)

BINDER (M.), directeur des Salines de Sfax, à Sfax (Tunisie).
Présenté par MM. Adelus, Caen, Ph. Rousseau.

Salines de Sfax
(*Les Annales coloniales*, 9 mars 1925)

Les salines de Sfax prennent une place de plus en plus importante parmi les villes productrices de sel en Méditerranée ; le climat de notre région est très favorable au travail des marais salants qui s'étendent sur deux cents hectares environ.

De puissantes pompes élèvent l'eau de mer à raison de 4.000 mètres cubes à l'heure. Ce liquide, concentré à 25° Baumé, est ensuite repris par d'autres pompes et amené sur les « tables salantes », où, sous l'action du soleil torride, l'eau s'évapore, le sel est formé, il faut le ramasser et alors des centaines d'ouvriers sont embauchés pour ce travail qui dure plusieurs mois de l'année.

Une usine de raffinage va être construite qui fournira toutes les qualités de sel et toutes satisfactions seront données aux acheteurs ; parmi les principaux, nous comptons la France, qui vient en tête, suivie par les États balkaniques, les Indes et l'Amérique.

Suite :
1929 (septembre) : Salines de Djibouti, Sfax et Madagascar :
www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Salines_de_Djibouti.pdf